

Donner à la Fondation du CCL, ça rapporte!

En plus de nous aider à remplir pleinement notre mission, votre don vous permettra de bénéficier de crédits d'impôt au provincial ainsi qu'au fédéral. Selon le montant du don, le tableau ci-bas indique le coût net* après considération des crédits d'impôt non remboursables provincial et fédéral et de l'abattement du Québec pour l'année 2023.

Don annuel	Crédit d'impôt fédéral non remboursable	Crédit d'impôt provincial non remboursable	Coût net de votre don après crédits d'impôt
5 000 \$	1 187 \$	1 192 \$	2 621 \$
4 000 \$	945 \$	952 \$	2 103 \$
3 000 \$	703 \$	712 \$	1 585 \$
2 000 \$	461 \$	472 \$	1 067 \$
1 500 \$	340 \$	352 \$	808 \$
1 000 \$	219 \$	232 \$	549 \$
500 \$	98 \$	112 \$	290 \$
200 \$	25 \$	40 \$	135 \$
100 \$	13 \$	20 \$	67 \$
50 \$	6 \$	10 \$	34 \$
25 \$	3 \$	5 \$	17 \$

**Notez que le tableau ne tient pas compte de toutes les situations particulières qui pourraient s'appliquer à votre ménage. Ces exemples sont à titre indicatif seulement et ne sauraient remplacer les recommandations d'un conseiller spécialisé (planificateur financier, fiscaliste, comptable, etc.).*